



Compte -rendu de la CAPD du 17/05/2021

Une CAPD « validation des avis des rendez-vous » de carrière a eu lieu en visio le 17/05/2021.

Audrey GILLET, Coralie CAUCHOIS et Gaëlle KONAN BLOCTEUR y siégeaient Pour le SNUDI – FO de la Somme.

Réponses du DASEN aux déclarations liminaires des syndicats.

Les syndicats se sont interrogés sur l'**équité de traitement dans les avis PPCR** (selon la fonction occupée notamment). Selon l'Inspecteur d'Académie, les IEN font preuve d'une parfaite équité, dont ils sont les garants. La surreprésentation des personnels exerçant des fonctions particulières dans les avis « excellents » ne dépendrait donc que de la qualité du service présenté.

Des **formations numériques** en lien avec l'enseignement à distance seront proposées pendant l'année scolaire 2021/2022. Une demande a été déposée auprès des conseillers pédagogiques pour qu'ils délivrent ces formations dans les 18H (6h français, 6h maths, 6h « autres »). La formation numérique pourrait être transversale.

Le département de la Somme accueillera 55 **stagiaires** à la rentrée 2021. Les supports choisis seront des ½ temps vacants hors REP+, hors CP. Les CM2 et TPS seront évités. L'administration sera vigilante au fait de ne pas mobiliser toujours les mêmes écoles.

Nouveauté à la rentrée prochaine : 78 étudiants en master 2 (contractuels alternants) en responsabilité seront placés sur des ¼ temps.

La publication des **résultats du mouvement intra-départemental** aura lieu le 25 mai dans la journée sur le portail SIAM. (le 21 au plus tôt).

Une demande émane de la ville d'Amiens afin d'avoir une vision globale du **pacte éducatif**. Les écoles, collèges et lycées sont invités à croiser leurs regards avec les partenaires de l'éducation en terme de réponse pédagogique, éducative, culturelle et sociale.

Un panel de 3 écoles par circonscription a été choisi pour mener une réflexion afin que les réponses ne soient pas redondantes. Il s'agit d'articuler dispositif et moyens. Les personnels mobilisés n'auront pas de réunions supplémentaires à leur service.

Les **maîtres formateurs** auront à la rentrée prochaine le même quota de décharge que cette année. La répartition entre formation sur le terrain et à l'INSPE n'est pas encore établie.

Rien n'est prévu pour les **contractuels** recrutés cette année à la fin de leur contrat.

Le département de la Somme accueillera un poste de **psychologue scolaire** à la rentrée 2021. Les IEN ont formulé une proposition de partage de ce poste entre les circonscriptions d'Amiens Sud et

d'Amiens Nord.

Le DASEN se félicite de l'excellente efficacité des **PIAL** dans le 1er degré. Les périmètres de ceux-ci sont interrogés et pourraient être élargis. Un bilan, demandé par les OS, sera fait à la fin de l'année scolaire.

L'expérimentation **Andjaro** pour laquelle la Somme sera département test a fait l'objet de beaucoup de questions. Il s'agit d'un logiciel permettant de gérer les moyens de remplacement fonctionnant par le biais d'une application pour smartphone.

M. Dècle affirme que cette expérimentation ne s'appuiera que sur le volontariat. Les remplacements seront donc gérés par l'administration ET par l'application pendant cette phase de test. Une demande de personnel supplémentaire pour gérer un éventuel surplus de travail est envisagé.

Le respect des données personnelles est garanti par l'IA DASEN, selon la loi.

L'administration a travaillé en amont avec la start-up à l'origine de l'application pour que l'entreprise s'imprègne des pratiques spécifiques et de la sémantique de l'Education nationale. L'objectif de ce test est aussi de recueillir le ressenti des utilisateurs.

3 titulaires mobiles ont également été interrogés pour recueillir les attentes des enseignants concernant ce logiciel.

Nous saurons en fin de semaine combien de brigades et de ZIL ont accepté de participer au dispositif.

2. Ordre du jour :

307 personnes ont été évaluées dans le cadre du PPCR durant la campagne 2019-2020.

Au 6ème échelon :

- sur 57 personnes : 48 femmes (9 excellents soit 75%) et 9 hommes (3 excellents soit 25%)

18 personnes sont promues au 7ème échelon à l'avancement accéléré (12 « excellents » et 6 « très satisfaisants » départagés au barème)

Au 8ème échelon :

- sur 102 personnes : 85 femmes (21 excellents soit 80%) et 17 hommes (5 excellents soit 20%)

30 personnes sont promues au 9ème échelon à l'avancement accéléré (26 « excellents » et 4 « très satisfaisants » départagés au barème)

Au 9ème échelon :

- sur 148 personnes ; 127 femmes (35 excellents soit 83%) et 21 hommes (7 excellents soit 17%)

Pour information, dans le département de la Somme les femmes représentent 82% des personnels et les hommes 18%

3 recours gracieux sont parvenus à l'**administration qui a refusé de les modifier**. Un seul de ces trois collègues avait saisi la CAPD, mais l'administration est restée sur l'avis proposé initialement aux vues des conclusions littérales rédigées par l'IEN ayant effectué ce 2ème entretien de carrière.

Divers :

Monsieur Dècle, le secrétaire général, précise que le reliquat d'autotests de la 1ère commande sera

distribué aux écoles qui ont fait remonter une sous-dotation pour leur établissement.
La nouvelle commande n'a pas encore été reçue et aucune date n'est pour l'instant avancée.